



HAL
open science

Des formes environnementales en aménagement urbain : d'une perspective théorique aux études de cas

Nathalie Blanc, Frédéric Barbe

► To cite this version:

Nathalie Blanc, Frédéric Barbe. Des formes environnementales en aménagement urbain : d'une perspective théorique aux études de cas. *Crossways Journal*, 2018, Places of Enchantment / Lieux d'enchantement, 2 (1), pp.1-13. halshs-02189179

HAL Id: halshs-02189179

<https://shs.hal.science/halshs-02189179v1>

Submitted on 23 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des formes environnementales en aménagement urbain : d'une perspective théorique aux études de cas

Nathalie Blanc
Université Paris-Diderot
et Frédéric Barbe
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
France

Introduction

Reliant les Humanités Environnementales (HE) et le Nouveau Matérialisme (NM), cet article propose une approche des formes, des métamorphoses, et des devenirs incertains. Il s'agit de privilégier une approche des formes intégrant des dimensions esthétiques, mais aussi des réflexions et idées issues du NM, pour proposer l'expression conceptuelle de « formes environnementales », dans l'optique de renouveler les analyses et recherches environnementales dans le champ des sciences humaines et sociales, trop souvent techno-centrées¹.

Aujourd'hui, on constate que la notion de forme peut être confuse, brouillée par la multiplicité des définitions. Dans un article sur la ville, Dominique Raynaud écrit au sujet de l'étymologie de la notion de « forme » : « On ne compte pas moins de onze racines différentes pour les seules langues indo-européennes, dont trois pour le grec (*eidos*, *skhêma*, *morphe*) et trois pour le latin (*forma*, *figura*, *species*). L'analyse sémantique de ces familles est révélatrice de la diversité des approches de la notion de forme. » (94). De manière succincte, il conclut que la forme est à la fois le résultat d'un processus de fabrication, et est indissociable d'un acte sensible, dont procèdent tout à la fois les exigences classificatoires et les jugements axiologiques normatifs. Dans cet article, nous entendrons par « forme » toute cristallisation momentanée (événement) ou perdurante (entité) d'une proposition de sens organisée. Les formes ainsi conçues prennent corps à travers plusieurs processus : la création, la réception (perception et appréciation), l'interprétation.

Riche de sa multiplicité notionnelle, la notion de forme appliquée à l'environnement naturel et construit, subsumée par l'expression de formes environnementales, ouvre sur la saisie de phénomènes comme une co-production nature-culture, dynamique avant d'être statique et figée, à la croisée du sens et des sens, de la théorie et de la pratique. L'utilisation de l'expression de formes environnementales (Blanc ; Benish) ouvre sur les transformations et les métamorphoses des matériaux, des collectifs et des individus au-delà et en deçà des corps, ainsi que sur leur pluralité et leur diversité.

Une critique riche des formes environnementales oblige à explorer tant les modalités de mise en relations des formes, de l'espace et du temps, des individus et des collectifs, que les processus d'émergence et les problèmes posés par ces formes et leur évolution. Loin de reprendre les oppositions de la modernité, la nature *versus* la culture, par exemple, ou le local *versus* le global, cette réflexion porte sur les structures sociales, les formes de la vie quotidienne qui changent les habitants en véritables acteurs de la vie politique. L'approche pragmatique s'attache à ce qui fait forme, paysage, récit, ambiance, quand et comment, dans l'idée d'un environnement à élaborer, de ce qui pourrait être appelé une « possibilisation du monde », soit une politique qui s'élabore en termes de création de possibilités de vie (Stengers). Dès lors, l'environnement se pare d'un sens nouveau. Cette voie alternative rejette un constructivisme social qui prête aux sociétés ou aux individus une sorte de pur pouvoir de configuration de l'environnement. Elle rejette, également, une sorte de naturalisme ou de réalisme qui accorderait à l'objectivation scientifique un pouvoir supérieur de mise en évidence de la réalité. Cette voie alternative emprunte aux travaux portant sur l'agentivité et l'intra-agentivité (Gell ; Barad). Ainsi les relations entretenues et continues des êtres humains avec leurs environnements les conduisent à co-construire, co-élaborer un monde auquel se référer.

Dans un premier temps, nous verrons la manière dont le Nouveau Matérialisme embrasse la question des formes environnementales dont l'histoire est fortement associée aux sciences naturelles, à l'esthétique et à l'art. Dans un deuxième temps, nous présenterons diverses formes associant dynamique écologique et sociale, les friches et les espaces verts ainsi que les animaux urbains. Dans un troisième et dernier temps, nous présenterons l'émergence de différentes formes dans le champ de l'aménagement urbain, telles les trames vertes et bleues.

Nouveaux matérialismes et formes environnementales

Les Nouveaux Matérialismes sont un courant théorique associant des chercheurs aux intérêts divers (théorie de l'acteur-réseau, intelligence artificielle, biophilosophie, théorie évolutionniste, féminisme, neurosciences, post-humanisme, théorie queer, physique quantique et monisme Spinoziste...) préoccupés des rapports de la matière et des capacités d'action partagées ou non par une multitude d'humains et de non-humains. Les auteurs qui s'y réfèrent (Braidotti ; van der Tuin et Dolphijn) renvoient aux nouvelles façons d'instruire les enjeux de pouvoir et les structurations de la matière associées aux dynamiques socio-écologiques et à toutes sortes d'hybridations en cours (Haraway).

Le matérialisme historique a mis l'accent sur la qualité structurée de la matérialité – sa capacité à se figer en classes économiques, en schèmes de travail stratifiés et en pratiques de domination plus que d'échange. Sa force politique réside dans sa capacité à exposer les blessures cachées des classes, les inégalités économiques mondiales et d'autres effets injustes des flux et de la sédimentation de capitaux. Ainsi, les chercheurs qui travaillent sur la question de la territorialisation de l'action individuelle et collective et les processus de transformation environnementale ont beaucoup à dire sur les relations d'échelle et de pouvoir ainsi que les processus de déterritorialisation associés au capitalisme (Deleuze ; Guattari).

Une seconde phase du matérialisme concerne la prise en compte du corps humain et des pratiques collectives (Ingold ; Abrahams).ⁱⁱ Ces travaux mettent en évidence la sensibilité de la nature et de la biologie à la culture et expose à quel point les notions et idéaux culturels sont eux-mêmes des entités incorporées et donc des matérialités qui peuvent être remodelées à travers la politique. En ce sens, de nombreux projets artistiques impliquant les corps invitent à reconstruire l'idée du sujet et les relations sujet-objet et nature-culture, transformant ainsi l'expérience située et incarnée en processus réflexif. En lien avec cette évolution, la recherche en sciences humaines et sociales accorde une place plus importante aux méthodes et techniques artistiques avec des interdisciplinarités renouvelées et des pratiques *in situ* qui prennent le nom de recherches-crétions (Blanc et Legrand ; Vivant).

À la suite des matérialismes historiques, les Nouveaux Matérialismes inscrivent l'élucidation des collectifs matériels, des formes environnementales, comme de nouveaux *topoi* d'action. Louis Althusser dans le livre « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes vers une investigation) » écrit dans les années 1960 (Cheah) que l'idéologie n'est pas une fausse conscience, mais qu'elle développe une existence matérielle renouvelée quotidiennement dans l'exercice des pratiques sociales et par l'existence des institutions. L'idéologie est une somme d'idées qui structure les existences en société et gouverne les relations des personnes avec leurs environnements. En ce sens, le matérialisme ne concerne pas uniquement les bases économiques des structures de production, ni même une relation sensuelle ou sensible avec la matière, mais des rapports constamment renouvelés que nous entretenons avec les matières que nous produisons et qui nous produisent. Les chercheurs attachés à la redéfinition des nouvelles matérialités veulent comprendre comment les paysages, les objets, les atomes, etc. (tous les éléments matériels) sont inextricablement liés aux modes de vie, parfois sans que les acteurs eux-mêmes en prennent conscience.

Pour nous, préoccupés de la question des formes et des métamorphoses environnementales, la rencontre avec les travaux issus de ce dernier courant s'est faite autour de trois problèmes majeurs.

Premièrement, alors que les formes environnementales peuvent être considérées dans leurs dimensions sensibles et dynamiques, il ne s'agit plus de centrer le regard sur des objets d'étude statiques. Goethe montre, en 1790, avec la *Métamorphose des Plantes*, qu'une forme est à la fois un processus social, biologique, physique et chimique, et correspond à l'inscription d'une relation de sens entre la totalité que représentent cette forme et les parties qui la composent (Petitot). Dans le cadre d'une philosophie esthétique partiellement thématifiée par Kant au XVIII^e siècle, cette réflexion sur les formes accompagne une pensée de l'autonomie de l'art et, plus généralement, du sensible. Traditionnellement, la métaphysique considère que le sensible est subordonné à l'ordre de l'intelligible. Ainsi l'œuvre d'art présente la mise en scène de significations intelligibles qui lui donnent tout son sens. Cependant, Gotthold Ephraim Lessing dans l'ouvrage de critique *Laokoon, oder über die Grenzen der Malerie und Poesie*ⁱⁱⁱ met en avant l'autonomie des arts plastiques et affirme qu'ils sont en eux-mêmes « des arts de formes et de qualités sensibles spatialement étendues ». La beauté sensible d'une œuvre d'art est en soi une valeur métaphysique à l'instar du vrai et du bien. En somme, il devient possible de lire l'intelligence à l'œuvre dans l'organisation des formes, de manière autonome, et pourrait-on dire aujourd'hui, à partir d'une sémiotique qui en donne la clé (Moran).^{iv}

Deuxièmement, la place faite aux agentivités et intra-agentivités renvoie également aux préoccupations à l'origine d'une réflexion sur les formes environnementales. En ce sens d'une agentivité, c'est à dire d'une capacité d'agir qui prend en compte tous les êtres vivants (et pas seulement les êtres humains), mais aussi les choses et les événements selon les pouvoirs que l'on leur reconnaît, l'agentivité est une expression conceptuelle notamment définie

par Gell (1998) qui explique que « la part matérielle, l'indice matériel (la chose visible, physique) autorise une opération de connaissance singulière » (13). Cette opération de connaissance permet de produire des inférences causales, ou une inférence concernant la personne ou la chose à l'origine de celle-ci, ainsi que des déductions sur les événements liés ou causés et des raisonnements explicatifs. L'étude de ces phénomènes permet de procéder à l'analyse des configurations relationnelles tant individuelles que collectives. Prolongeant la réflexion sur l'agentivité, et transformant cette idée en l'expression conceptuelle d'intra-agentivité, Karen Barad (359) montre que les phénomènes qualifiés dans le cadre d'expériences renvoient à leurs conditions matérielles de possibilité : « L'objet et le sujet émergent au travers et comme composante de la nature spécifique des pratiques matérielles élaborées. »^v Selon K. Barad, la question de l'objectivité revient aux coupures établies dans des rapports intra-agentifs. Le résultat de l'intra-action – à la différence possiblement de l'interaction – n'est pas seulement à qualifier en termes de matérialité, mais également de formes dotées de potentialités, aux croisements du sens et des sens.^{vi} Dès lors, les formes environnementales renvoient inmanquablement tant aux entremêlements matériels et symboliques à leur origine, qu'aux potentialités et évolutions, voire aux métamorphoses qui guident leur lecture.

Troisièmement, les formes environnementales doivent être analysées dans leur complexité multi-scalaire et multidimensionnelle, géographique, sociologique, biologique, économique, politique. Il s'agit de faire écho aux travaux de K. Barad sur la « diffraction », exemple de méthodologie qui consiste à lire les phénomènes les uns à travers les autres, et en une lecture des enchevêtrements d'échelles plus qu'en une lecture sagement spatialisée selon une métrique devenue insignifiante. Autorisant une multiplicité d'entrées et d'échelles dans l'analyse des phénomènes, il s'agit de rendre compte de la manière dont les pratiques actuelles, celle des ramasseurs de champignons qui se pensent libres alors qu'ils sont inféodés à un capitalisme d'assemblage (Tsing), ou encore celle des désinsectiseurs ou des agriculteurs qui continuent de répandre des pesticides tout en les sachant dangereux pour leur santé, s'inscrivent dans des histoires multidirectionnelles et leurs qualités émergentes. Ces histoires sont celles de ces gens et de leurs raisonnements, mais aussi celles des logiques d'exploitation, d'aliénation et d'accumulation économique dans lesquelles elles s'inscrivent. Le caractère dynamique de ces histoires sape toute conception d'une structure socio-économique déterminante qui façonnerait les corps ou les subjectivités. Les façons d'exercer le pouvoir doivent donc être examinées à partir d'une diversité de situations et de contextes qui mettent en tension temps et espaces (Fox ; Alldred).

Ces croisements entre les avancées théoriques des Nouveaux Matérialismes et nos travaux sur les formes ne doivent pas masquer, cependant, les divergences. En effet, les Nouveaux Matérialismes peinent à prendre en considération l'esthétique qui est centrale à la question des formes. L'esthétique valorise notamment une théorie de la subjectivité et de la sensibilité ou le développement d'une relation éthique avec la réalité (Barad). Ainsi l'esthétique qui se veut une science du sensible offre la possibilité d'une connaissance de soi en rapport avec la connaissance du monde. Parue en 1790, la *Critique de la faculté de juger* de Kant porte sur le rôle du jugement de goût subjectif dans l'appréciation de la nature. Pour Baumgarten également, auteur du texte fondateur de l'*Aesthetica*^{vii}, la beauté renvoie au sujet esthétique et aux formes de l'environnement. À partir du XVIII^e siècle, en somme, avec Kant et Baumgarten, l'esthétique devient un domaine autonome de la connaissance, un champ d'exploration scientifique des formes de l'environnement, qui se développe indépendamment d'une histoire de l'art portée exclusivement sur les œuvres artistiques. Jacques Rancière met en évidence ce changement de régime de la prise en considération du sensible : « En empruntant à Baumgarten le nom d'esthétique pour désigner la théorie des formes de la sensibilité, Kant récusé en effet ce qui lui donnait son sens, à savoir l'idée du sensible comme intelligible confus. Et la critique de la faculté de juger ne connaît pas "l'esthétique" comme théorie. Elle connaît seulement l'adjectif "esthétique" qui désigne un type de jugement et non un domaine d'objets. C'est seulement dans le contexte du romantisme et de l'idéalisme post-kantien, à travers les écrits de Schelling, de Schlegel ou de Hegel, que l'esthétique vient désigner la pensée de l'art... [...] Elle] fait de la "connaissance confuse" non plus une moindre connaissance, mais proprement une pensée de ce qui ne pense pas... Autrement dit l'esthétique n'est pas un nouveau domaine pour désigner le domaine de l'art. [...] Elle] marque une transformation du régime de pensée de l'art. Et ce régime nouveau est le lieu où se constitue une idée spécifique de la pensée » (Rancière, 13). L'esthétique contemporaine, outre la place accordée à l'expérience (Dewey), à l'engagement (Berléant) et à l'expérimentation (Amilhat Szary), ainsi qu'au relationnel (Bourriaud), engage une réflexion collective sur le rôle des citoyens dans la production artistique et d'une esthétique urbaine (Vivant). Le régime esthétique, dont parle le philosophe Jacques Rancière, ce nouveau partage du sensible^{viii}, qualifie une époque où l'esthétique contribue à l'établissement d'un savoir-faire politique.

En plus d'accorder une place importante à la subjectivité esthétique dans la perception des formes, notre approche morphologique confère une puissance à l'idée de travail sur les formes, individuel et collectif, et donc de mise en forme, résultat de l'art, mais aussi de l'invention du quotidien (De Certeau ; de Certeau, Giard et Mayol). La « formativité », ou « pouvoir opéréal », peut être définie de la façon suivante: « Les activités humaines ne peuvent s'exercer qu'en se concrétisant en opérations, c'est-à-dire en mouvements destinés à culminer en œuvres; mais c'est seulement en se faisant forme que l'œuvre devient telle, dans sa réalité individuelle et unique, désormais détachée de son auteur et vivant sa propre vie, contenue dans l'indivisible unité de sa cohérence, ouverte à la reconnaissance de sa valeur et capable de l'exiger et de l'obtenir » (Pareyson, 32). Former signifie faire, mais un faire tel qu'il s'agit

d'inventer une manière de faire. Cette formule ne concerne pas juste l'activité esthétique, mais différents domaines de l'activité humaine. Dans l'art, cette « formativité » est à elle-même sa propre fin^x. Cette théorie de la « formativité » explique qu'il ne s'agit pas tant de copier la forme, mais de mettre en évidence l'efficacité opératoire de la règle, associée à la production dynamique de l'œuvre. L'invention véritable joue des règles, de leur possible reproduction et de leurs variations selon les contextes. Les règles de création des formes, notamment environnementales, incluent le plus souvent une relation éthique et esthétique. Dès lors, l'emploi de l'expression conceptuelle de « formes environnementales » valorise la compréhension qualitative et esthétique des problématiques environnementales.

L'expression conceptuelle de formes environnementales hérite en somme de diverses traditions théoriques et empiriques. Dans le cas présent, il s'agit notamment de comprendre les entités formées par des agencements biophysico-chimiques qui empruntent à l'histoire et aux politiques locales, mais aussi aux intentions et savoir-faire des acteurs et riverains. Que l'on parle de la banquise ou de la terre, d'un jardin partagé ou d'une lande paysagère, d'un récit sur la nature ou d'une ode à la vue d'une fleur, l'ensemble de ces formes environnementales composent le sens de ce que veut dire l'environnement, et son caractère relationnel, c'est-à-dire associé aux manières locales de vivre, de sentir et d'habiter.

Les études de cas qui suivent ont permis de mettre à l'épreuve les propos théoriques synthétisés ci-dessus. Notre travail d'appréciation des formes environnementales de la ville de Montreuil inscrit ces dernières dans une co-production d'où émergent des formes environnementales de toutes sortes, spatialisées, mais aussi narratives, culturelles dont procèdent des savoir-faire et des visions du monde. Notre exploration des formes environnementales inscrit la politique des trames vertes et bleues dans ce travail de production socio-naturelle à partir de schémas et dessins parfois sommaires, ce qui revient à inscrire cette politique non dans une dynamique de protection des espèces vivantes, mais dans une relation à l'occupation des sols, avec l'usage des systèmes d'information géographique en particulier.

Les formes environnementales de Montreuil

Allons maintenant dans une commune proche de Paris, la ville de Montreuil. Montreuil est aujourd'hui la deuxième plus grande ville de la Seine-Saint-Denis, avec plus de cent mille habitants sur près de neuf cents hectares^x. Commune de banlieue, commune de première couronne parisienne au fort passé horticole et industriel, Montreuil s'est densifiée et profondément transformée depuis la désindustrialisation des années 1970. Les façons de nommer Montreuil témoignent de cette construction plurielle d'un tissu social et urbain ample et complexe dans l'Est parisien au bord d'infrastructures autoroutières et au bout d'une ligne de métro parisienne, la ligne 9 : Montreuil-sous-Bois, Montreuil-aux-Pêches, une banlieue rouge, le 21^{ème} arrondissement de Paris, la deuxième ville du Mali, mais aussi Bas-Montreuil et Haut-Montreuil, Montreuil tout simplement ou encore, à d'autres échelles, une ribambelle de noms de quartier, les Morillons, Croix-de-Chavaux, Lanoue-Clos Français, Bel-Air, Murs à pêches, La Boissière, de noms de rues, rue de Paris, rue de la Montagne Pierreuse, rue Saint-Antoine, etc., bref, une ville de banlieue singulière certainement par certains de ses caractères socio-économiques, populaire et embourgeoisée, multiculturelle, jeune, précaire parfois mais aussi fortement liée aux professions du secteur artistique et culturel.



Cette ville a développé une politique environnementale forte qui a permis d'inscrire les développements paysagers récents de son espace urbain dans son histoire horticole. En dehors du langage (un vocabulaire et des expressions propres) et des noms de rues ou de quartiers (inspirés par les noms de jardiniers ou de sites), le paysage de la ville est fortement empreint de ce

passé, notamment par son découpage du parcellaire en longueur, ainsi que par ses cheminements et ses murs. Sous forte pression foncière du fait de la proximité de Paris, la ville a cependant su se munir d'une charte urbaine et paysagère lors d'ateliers publics à partir de 2011 et a mis en place différents outils de protection du patrimoine naturel ordinaire qui passent, en particulier, par l'appel à la concertation citoyenne et à la participation. Ainsi la ville de Montreuil s'est dotée d'un observatoire photographique du paysage avec le concours du Ministère de l'Environnement qui a pour objectif de constituer un fond de séries photographiques permettant d'analyser les mécanismes de transformation des espaces depuis 1997. Ce jeu photographique qui invite à prendre du recul sur les lieux de la vie quotidienne a connu un grand succès public et a été édité par le Musée d'Histoire Vivante de Montreuil sous le titre

« Conscience d'un paysage ». L'immersion paysagère par des promenades photographiques parfois naturalistes ou des sorties scolaires a permis de mettre en valeur la dimension sensible de l'espace urbain. Les points de vue ont été marqués, ainsi que les espaces publics végétalisés. Le programme de végétalisation s'est décomposé en deux types de propositions : d'une part, la création de jardins partagés (jardins collectifs pris en charge par une association, avec une charte signée conjointement avec la ville, qui engage à un jardinage respectant l'environnement et une ouverture régulière du terrain) pour les friches et les espaces libres de plus de 150 m² ; et, d'autre part, le fait de permettre aux habitants d'entretenir des espaces dits « résiduels » (petits espaces en attente d'aménagement, jardinières non entretenues, pied d'arbres) par la plantation de graines, de fleurs... La ville peut, selon les cas, creuser des saignées dans le macadam des trottoirs.

Ces démarches et ce volontarisme municipal expliquent en partie l'idée d'analyser les formes environnementales de ce territoire pour comprendre les mécanismes de valorisation des environnements. Les politiques contemporaines d'urbanisme écologique donnent une place croissante à l'idée de participation des habitants, de concertation, mais aussi de co-production. Notre enquête consistait à inventorier les formes environnementales, tant celles à l'initiative de la municipalité que celles nées d'une écologie populaire, sur le territoire de Montreuil, de telle façon à contribuer à une approche enrichie des services écosystémiques culturels, c'est-à-dire décentrée de la seule approche comptable, dans l'épaisseur géo-historique d'une banlieue parisienne diverse et en mutation. Les questions initiales adressées au terrain et aux acteurs (habitants, élus et professionnels, mais aussi non-humains) se sont alors écrites ainsi : Comment la nature fait-elle culture à Montreuil ? Quelles sont les formes environnementales ? Comment ces formes rendent-elles Montreuil habitable ? Nous avons considéré les formes environnementales observées sur le terrain, et qui ont évolué ces dernières années sous la pression écologiste, comme constituant des moments et des espaces repères dans la fabrique d'un urbanisme écologique. Nous examinerons successivement les friches transformées en jardins partagés, les pots de plantes déposés ici et là dans l'espace public, les étals de fruits et légumes souvent ignorés comme formes de nature en ville, ainsi que les formes d'intermédiation avec l'environnement que sont les espèces vivantes animales dans l'espace urbain Montreuillois.



Il s'agit, premièrement, des friches transformées parfois en jardins partagés. Une quantité importante de friches d'attente parsèment le paysage du Bas-Montreuil. De nombreuses parcelles construites ont été ou seront rasées pour cause d'insalubrité, de péril, d'empêchement du squat en attente d'un projet de construction, squats dont Montreuil est ou a été un haut-lieu. Ces lieux en excès inquiètent le voisinage, tant ils entachent l'homogénéité de quartiers bien planifiés. En ces lieux, la ville se défait. Certains terrains vagues

ressemblent à des îles insérées dans un tissu urbain en expansion. Des parcelles absentes de toute réalisation se découpent au cœur des ensembles construits. Des franges hybrides, à moitié composées d'espèces vivantes et de reliquats de bâtiments ou de constructions diverses créent des espaces ruraux en lisière des sols colonisés par les grands projets urbains. Les friches font parfois figure d'oubliées au sein d'ensembles patrimoniaux ou réhabilités, avec leurs espèces inédites, leurs vieilles pierres et leurs déchets et sont légalement invisibles sur le sol national. Des dizaines de milliers d'hectares disparaissent ainsi des plans et des comptes des institutions figurant l'impuissance d'un système prisonnier de son abstraction (Degeorge ; Nochy).

Un certain nombre de ces dents creuses sont traitées en jardins partagés à l'initiative de la mairie ou d'habitants. Le jardin partagé temporaire semble pouvoir être considéré comme un outil de gestion participatif, mais aussi comme une demande sociale de nature de proximité et de sociabilité de plein air dans un espace qui n'est ni vraiment public (grillages, clef, le plus souvent fermé), ni vraiment privé (on peut y accéder, la mairie contrôle plus ou moins la gestion), mais qui est « dehors ». On peut penser que l'un ou l'autre des acteurs (mairie et habitants) active l'autre dans une coproduction où chacun trouve temporairement son compte.

Cette dynamique interagit avec les autres petites formes de verdissement présentes dans le Bas-Montreuil. Il en est ainsi des pots de plantes sur les trottoirs et terrasses des cafés et restaurants, bacs à fleurs et légumes (de type « Incroyables comestibles »),^{xi} création de composteurs collectifs par des associations, ouverture de plates-bandes sur les trottoirs par défonçage du bitume sur 20 cm de large le long des murs des jardins (avec l'accord de la mairie), utilisation performative et pédagogique des ganivelles en bois pour régénérer un grand nombre de petits espaces de nature, parfois créés à l'occasion d'un réaménagement de voirie (PEPA pour « petits espaces publics autrement »), fermetures de voies avec piétonisation verte. Ces formes environnementales de la mixité sociale bas-montreuilloise

sont issues de la transformation sociologique du quartier.

Une autre forme de « nature en ville », une nature morte peut-être, prête à la dévoration ou au pourrissement (ou à une nouvelle vie), sont les étals de fruits et de légumes. Il s'agit d'une nature portée par le petit commerce (le « small business », voire le « very small business » de type *biffin*^{xii} peu apprécié des autorités pour son caractère informel. Nous appliquons la grille de l'enquête à nos interlocuteurs du *small business*. Ces commerçants concourent-ils à l'habitabilité de Montreuil en offrant une telle présence aux fruits et légumes dans l'espace public ? Est-ce là de la nature faite culture par leur activité professionnelle ? Aux questions posées (à la sauvette) sur les étals, les commerçants parlent d'une tradition, d'une évidence qui n'a pas à être justifiée. C'est leur boulot : « on a toujours fait comme ça ». L'hygiénisme menace-t-il ces formes de mise en scène de l'aliment de nature ? Ce serait à craindre, s'il était possible de contrôler la croissance et le mouvement des lieux informels de commerce. Or, il s'avère que l'ambulantage, dont participent ces étals précaires, est à nouveau en développement.

Il nous faut aussi prendre en compte les nombreuses espèces vivantes présentes dans les espaces urbains qui constituent des formes d'intermédiation entre le « sauvage » et le « domestique » (parcs, squares et jardins, animaux de compagnie ou d'élevage). Il s'agit des animaux communs, dans leur variante commensale et plutôt acceptée, chats et pigeons, mais aussi de « l'herbe folle » dans son extension maximale, c'est-à-dire le tiers-paysage entendu comme l'ensemble des espaces d'une nature libre de ses mouvements à l'intérieur des contraintes anthropocéniques. L'animal « libre » est une catégorie « bâtarde » si l'on peut dire et serait l'animal accepté, souvent apprivoisé (ou apprivoisable), mais non tout à fait domestiqué ou étant retourné à l'état « sauvage », c'est-à-dire ici « libre », mais peut-être « aliéné » à l'homme (commensal, vacciné, tatoué, stérilisé, bagué, nourri, logé, arrêté, relâché, parfois violemment éradiqué, etc.). S'il existe des animaux libres en ville et des herbes folles, des espèces dites invasives, une biodiversité autonome, tout cela entre en conflit avec les normes de gestion de la modernité telles que toutes les formes d'hygiénisme, de propreté, d'ordre, mais également de minéralisation et d'imperméabilisation de l'urbanisme contemporain. Et de fait, ces produits de la modernité sont toujours visibles : par exemple, contrairement aux tendances observées ailleurs dans la politique de la ville de Montreuil, la rénovation du centre-ville a donné lieu à une nouvelle place, la place Aimé-Césaire, particulièrement minéralisée et pauvre en nature, entourée de commerces franchisés, eux-mêmes plus riches en plantes artificielles (comme dans la pizzeria) qu'en nature vivante ; c'est également le cas de la rue piétonne voisine, la rue des Lumières, qui traverse le centre commercial.

Mieux comprendre le rôle de ces formes environnementales dans l'espace urbain de Montreuil, c'est s'attacher au travail associatif.

Les deux associations Chats des Rues et l'Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux basées à Montreuil ainsi que la bergerie urbaine des Malassis de Bagnolet ont une action locale, immédiate et dans chaque commune, mais interviennent également ailleurs selon les collaborations et conventions qu'elles développent avec des partenaires privés ou publics. Il nous a semblé que ces associations travaillaient majoritairement dans des espaces populaires et proposaient un discours cohérent sur l'écologie populaire à travers la place qu'elles donnent aux habitants, tout en affirmant des valeurs qui ne sont pas toujours dominantes dans ces territoires. Elles offrent une médiation astucieuse et engagée pour créer du changement et de la convergence.



L'association Chats des Rues mène principalement son action autour des « chats errants » devenus des « chats libres » (par l'effet de la loi : article L211-27 du Code rural, 1999), ou encore des pigeons, s'intéressant aux changements de représentations et de pratiques. Une partie de cette expérience associative vient d'un investissement professionnel long dans les refuges pour animaux, adossé à une forte pratique du terrain, des gens et des bêtes. L'inscription locale de nos interlocuteurs apparaît forte, à la fois dans son ancrage spatial, le Bas-Montreuil, une enfance montreuiloise, un quartier, et social, dans les engagements associatifs, les perspectives politiques et une appétence pour l'égalité des acteurs.

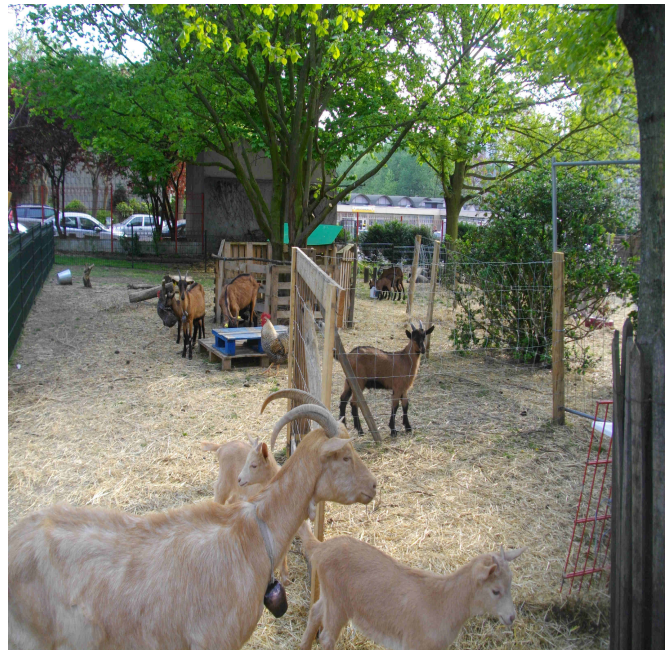
Les deux associations rayonnent sur une partie de la banlieue parisienne (un bassin de 500 000 habitants environ) en proposant aux collectivités un ensemble de services, pour des populations animales « bien acceptées » et « bien organisées » afin que les liens affectifs soient possibles en lieu et place des démarches hygiénistes violentes (éradication, « déchatisation »). Sont ainsi proposées, par exemple pour les chats, des actions de régulation des

populations (stérilisations) et de répartition spatiale suivie (tatouage, animaux relâchés sur le lieu de capture, réseau de nourriciers, abri à chats, veille sanitaire, pédagogie). Quant aux pigeons, il s'agit d'abord de mieux connaître et faire connaître les populations et leurs conditions de vie, pour dans un deuxième temps chercher des solutions adaptées à chaque territoire avec les acteurs locaux (aménagement de pigeonniers et de nichoirs, stérilisation, répulsifs, organisation du nourrissage). Les plaquettes de l'association comportent les termes « d'écologie de réconciliation » et « d'écologie urbaine ».

Nous faisons un parcours à Montreuil autour des abris à chats : d'abord un abri « invisible » et sans doute « illégal », puis un autre négocié difficilement avec la mairie. Les relations conventionnelles avec la mairie de Montreuil ont été victimes de l'arrivée à la mairie de l'équipe Voynet, qui a repris selon l'association des pratiques classiques d'éradication. De l'extérieur, nous croyons voir avec ces deux associations, comme avec la bergerie de Bagnolet, les tensions entre la qualité de certaines initiatives locales et leur très difficile reconnaissance *in situ* par les acteurs institutionnels de la commune de référence, un élément pour nous du dossier « manque de confiance sociale ». La question posée pourrait être, selon nous, chats et pigeons sont-ils trop populaires pour la biodiversité ? Cette dernière éclaire bien les positions des deux associations, biodiversité « élitiste » *versus* biodiversité « populaire », et le nécessaire brouillage de la dichotomie hygiéniste opposant le nuisible et l'utile. L'Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux fait remarquer qu'elle travaille de fait bien plus souvent avec le service hygiène qu'avec le service environnement des communes. L'expérience montre aussi que ces animaux sont plutôt accompagnés par des gens de milieux populaires, et plus particulièrement par des gens âgés issus des milieux populaires et de l'immigration. Cet exemple nous paraît particulièrement explicite d'un service écosystémique culturel invisibilisé par les conditions socio-spatiales de sa reproduction. Le lien avec l'animal renvoie à la durée (temps) et au voyage (espace et distance), renvoyant positivement aux catégories de l'ethnopsychiatrie. Cependant, l'assimilation négative des figures de l'animal et du marginalisé pose la question de la signification politique d'un système d'interprétation et de traitement de déviations sociales qui constitue l'altérité comme un indépassable horizon théorique et pratique. « On appellera politiques de l'ethnopsychiatrie les configurations reliant les pratiques discursives qui énoncent la vérité de la personnalité de l'Autre, dans son irréductible différence, et les modalités opératoires par lesquelles sont traitées ses déviations de nature supposée psychopathologique, non seulement dans le colloque singulier de la thérapie, mais aussi dans l'administration quotidienne des populations » (Fassin, 6).

Du côté des espèces réintroduites dans l'espace urbain sous la pression écologiste notamment, il existe des bergeries et des troupeaux d'animaux domestiques destinés soit à la consommation, soit à des nouvelles formes d'entretien des espaces urbains.

La bergerie urbaine de Bagnolet est d'abord un spectacle urbain dans le sens de l'effet de surprise qu'elle propose à celui qui en découvre les espaces et les relations. Installée en cœur de cité, la bergerie « physique », construite sans permis, dans un moment de défaillance de l'autorité municipale (fin politico-judiciaire de la précédente mandature) est adossée à une école maternelle qui prête des pelouses et le point d'eau. Plus loin, des prairies de l'Office HLM ont été encloses avec son accord et un certain nombre de parcours les relient à la bergerie. L'espace fantôme d'une grande barre démolie est ainsi bien utilisé lors de notre deuxième visite. La parcelle de la bergerie est ouverte en journée, de très nombreuses personnes y passent, notamment après l'école. La bergerie de Bagnolet (dans tous ses espaces) semble offrir ainsi un espace de très grande sociabilité, respecté par le voisinage (aucune atteinte aux bêtes n'est signalée) qui, selon le berger, le voit au travail tous les jours et construit ce respect par le travail. Le berger se réfère beaucoup également au fait qu'un certain nombre d'habitants du quartier viennent de lieux où la présence animale dans la rue ou dans la famille est bien plus forte que dans une banlieue française : il y a donc une proximité mentale et technique qui fait que, par exemple, plutôt que de faire du fromage, il est plus intéressant de vendre le lait de chèvre à des femmes qui veulent le transformer ensuite chez elles.



Devant tous ces processus, nous serions enclins à penser que « s'approprier » la nature (ou la « servir », la « défendre », et même, la « cochonner » parce que c'est chez nous) est un acte d'indigénisation ordinaire qui prend

place de manière forte dans la vie montreuilloise. L'une des responsables d'une association environnementale déclare en entretien, à l'occasion d'une des fermetures annuelles festives de l'A83, que « chaque ethnies de Montreuil pourra avoir son jardin » au sein du grand jardin montreuillois. Le jardin des femmes maliennes dans le Bas-Montreuil a souvent été cité aux étudiants accompagnant notre enquête. Une autre association utilise le jardin potager (une « ferme ») dans les Murs-à-pêches pour valoriser l'installation d'un terrain d'immigrés roms (Écodrome). Occuper des jardins par délégation de la mairie et en avoir les clefs, c'est peut-être finalement la même chose que squatter des parcelles et les travailler. Ce sont des actes fortement consommateurs de temps et d'énergie. Il en va de même de la manière dont on y entasse des déchets, pratique qualifiable de forme d'appropriation de la nature. Cette pratique certes singulière s'apparente néanmoins aux faits de nourrir des colonies de pigeons ou de défoncer un bout de trottoir devant chez soi pour planter. Dans un des quartiers populaires visités, un agent propreté de la ville (hors service et ressemblant à ce moment à un « jeune de cité ») m'indique que lui et son équipe sont intervenus le matin-même dans une rue particulièrement propre et bien tenue sur le coteau et qu'il s'était personnellement senti mal à l'aise : il s'était senti tout à coup à Paris ; « c'était trop propre, cela n'allait pas, ce n'était pas ici, ce n'était plus Montreuil ». A plusieurs reprises, des interlocuteurs socialement plus favorisés nous disent d'aller observer, entre doute et fierté, l'état des rues à la limite communale Vincennes/Montreuil. Cet entretien relatif, ce moins propre, mais aussi ce plus de végétation folle, libre, seraient une marque possible de l'identité montreuilloise. Serait-il possible de la revendiquer tout en reprochant à la mairie de ne pas « assurer » ? Les désirs de nature montrent alors leurs caractères paradoxaux, entre l'envie du sauvage et la peur de la nature.

L'attention portée à ces différentes formes de nature en ville souligne la partition entre des formes environnementales savantes et acceptables en termes de politiques publiques et d'autres, plus informelles, renvoyant à une population qualifiée de marginalisée. Aussi ne peut-on analyser le statut de ces formes environnementales sans s'interroger sur la ville comme espace humain et creuset d'un entre soi des espèces et des espaces désirés, voire maîtrisés, aux dépens d'autres formes de vie qualifiées d'indésirables.

Une politique environnementale : des trames vertes et bleues

Pendant de ces politiques municipales d'introduction des natures en ville et de ces formes spontanées au cœur des pratiques urbaines, les trames vertes et bleues ressortent des politiques environnementales des années 2010 et s'inscrivent dans un contexte d'expansion d'un registre de discours, celui des connectivités. Il s'agit d'examiner brièvement une politique publique qui passe par la création de formes environnementales afin d'opérer des transformations urbaines socio-culturelles.

Les trames vertes et bleues sont des exemples de nouvelles politiques de l'aménagement du territoire sous la pression des écologistes. Bien qu'inscrites dans la tradition de l'urbanisme depuis plus d'un siècle pour des raisons multiples (Arrif, *et al.*), telles que leur esthétique ou leurs qualités liées à la salubrité publique (Ahern), elles peinent encore aujourd'hui à devenir partie intégrante des politiques urbaines dans de nombreux pays. L'objet de ces formes environnementales est d'organiser la reproduction des diversités génétique, spécifique et écosystémique, soit de la biodiversité, par un maillage du territoire (Forman ; Godron). Outre leur prétendue contribution au bien-être des citoyens de diverses manières, elles pourraient également contribuer à équilibrer la température et la diffusion/émission de gaz à effet de serre et/ou polluants en refroidissant l'atmosphère et en piégeant des particules polluées. C'est pourquoi les pays européens ont publié des règles et directives pour encourager les politiques publiques à mettre en œuvre ces voies vertes et bleues à l'échelle européenne^{xiii}. Sous la pression de ces lois, chaque gouvernement local, de la région administrative à la municipalité urbaine, est censé réfléchir à l'intégration des voies vertes et bleues dans son aménagement urbain au niveau local (PLU^{xiv}) et métropolitain (SCoT^{xv}) afin de respecter et créer des corridors qui pourraient préserver la connectivité entre les aires naturelles et aider à mettre fin à l'érosion de la biodiversité.



Notre thèse avance l'idée que les trames vertes et bleues constituent la « méta-forme » d'une orientation sociale vers une connectivité généralisée. Pour s'en convaincre, il est nécessaire de détailler les composantes des trames vertes et bleues qui plaident pour une connectivité écologique *lato sensu*. Premièrement, l'aménagement des trames vertes et bleues relaie une écologie du paysage qui alimente une « vision paysagère » de la biodiversité. En ce sens, la préservation des espèces vivantes serait profondément associée à une organisation spécifique du territoire, et notamment à la connectivité des habitats naturels. Deuxièmement, les trames vertes et bleues jouent d'un lien naturel qui serait fait entre des communautés humaines dans l'espace et le temps par le biais de la protection de la

nature. Troisièmement, la cartographie des trames vertes et bleues impose schématiquement une politique des relations entre des éléments de nature au-delà des séparations administratives et des frontières nationales. Les cartes, dessins et schémas qui permettent de définir visuellement les trames vertes et bleues comportent des taches de couleur reliées entre elles par des éléments graphiques linéaires et également colorés. En effet, la mise en œuvre de réseaux d'espaces à caractère naturel, au nom d'une préservation de la biodiversité, requiert une formalisation préliminaire essentiellement imagée. La connectivité généralisée repose sur l'ébauche graphique d'une forme de réseau qui transforme le paysage concret et propose une vision d'un environnement naturel et construit.

Ainsi le paysage des trames vertes et bleues, schématique de prime abord, joue de l'abstraction pour participer d'une politique des formes. L'appel à communications du colloque interdisciplinaire tenu en mars 2013 « Greenways: The interconnected Pathways of Communication and the Environment »^{xvi} à l'université de Tennessee-Knoxville, invitant aménageurs, écrivains et écologues, met en lumière l'aspect métaphorique de cette nouvelle politique : « Following the natural contours of the landscape, greenways are man-made paths that work to link human communities to the surrounding environment. In the same way, this conference seeks to promote connectivity between various disciplines and their approaches to the environment ». Qu'en est-il cependant de la relation entre un aménagement politiquement orchestré et la réalité de cette forme sur le terrain ? Dans le cadre d'une recherche portant sur trois villes françaises^{xvii}, Paris (nord de la France), Marseille (sud de la France) et Strasbourg (est de la France), les enquêtes et débats ont mis en évidence une relation esthétique à la nature différente d'une ville à l'autre. En outre, les discours des habitants montrent que l'infrastructure verte et bleue qu'imagineraient, ils projettent en tant que continuité naturelle au sein du tissu urbain, renvoie à une éthique particulière incluant des valeurs propres aux situations et aux formes urbaines, aux histoires et aux cultures locales. Par exemple, les Parisiens sont préoccupés par la faune et parlent d'abord d'animaux indésirables fortement liés aux humains (colombes, rats). Ils exigent des gestionnaires qu'ils limitent leurs progrès spatiaux parce qu'ils considèrent la faune comme un parasite potentiel. Ensuite, ils parlent d'animaux souhaitables tels que les écureuils, les poissons et les lapins. Certes, les Parisiens aimeraient que le nombre de trames vertes augmente dans l'espace urbain. Cependant, ces citoyens ne se projettent pas dans ces aménagements dans une ville dense. Un Parisien explique : « J'imagine que les voies vertes urbaines signifient des mailles, peut-être quelque chose qui relierait la ville à la campagne, mais c'est vrai, je ne peux pas le visualiser ; je ne sais pas quelle forme cela pourrait prendre dans une grande ville comme Paris. »

À Marseille, les enjeux sont différents et l'environnement renvoie principalement à des problèmes de santé publique. L'espace vert est lié au traitement des déchets (collecte des ordures, excréments) et aux chiens en laisse. Pour les habitants de Marseille, les projets environnementaux n'ont pas encore de priorité. Ils doivent d'abord traiter les problèmes d'incivilité. Les voies vertes urbaines se réfèrent principalement au tramway construit. Ensuite, c'est un lien potentiel entre les collines environnantes et le centre-ville.

À Strasbourg, les gens sont familiers avec les concepts associés à la trame verte et bleue (corridor, biodiversité). Les groupes environnementaux de Strasbourg mentionnent explicitement (parfois spontanément et au début des entretiens) l'expression de trame verte et bleue. Pour les non-écologistes, bien que le terme lui-même ne soit pas mentionné, la description des espaces à caractère naturel montre clairement cette forte idée de continuité pour le mouvement des plantes et des animaux. Cependant, c'est lorsque les citoyens utilisent les trames vertes et bleues dans la vie quotidienne, qu'elles sont le mieux connues, et plutôt pour des usages « humains » (promenade, contemplation...). La nature remplit un rôle essentiel dans la vie urbaine dont témoignent ces mots : « La ville de retour à la vie » explique un enquêté. À Strasbourg, l'urbanisation n'est pas incompatible avec la préservation de la nature. Les habitants sont prêts à changer leurs modes de transport et à revoir leur conception de la ville.

Dans ces trois cas, les formes environnementales que sont les trames vertes et bleues se montrent plus ou moins à même de transformer les vies urbaines des villes en question.

Conclusions

Les Humanités environnementales peinent à rendre compte de la manière dont les valeurs s'incarnent dans une matérialité tandis que le Nouveau Matérialisme explore les méthodes d'analyse de terrains pour des recherches encore essentiellement théoriques. Nos travaux sur les formes environnementales représentent une tentative d'élaboration d'une méthodologie de valuation socio-naturelle, à partir d'une conception incarnée de la valeur. Premièrement, les formes environnementales mettent en valeur les liens intimes entre le sens et les sens dans la détermination des lieux. Qu'il s'agisse de formes environnementales ordinaires (le jardin partagé d'une commune, par exemple) ou moins ordinaires (la Terre, les trames vertes et bleues, montagnes et vallées remarquables, par exemple), les représentations inscrivent les parties et le tout de la forme environnementale dans une relation importante pour des individus ou des groupes donnés. En ce sens, l'expérience esthétique constitue un mode d'intermédiation entre la requalification de l'environnement par les individus ou la société civile et les processus de

construction/reconstruction de collectifs ou de communautés locales, tandis que les formes exogènes de revalorisation (aménagement requalifiant, transformation de l'image du quartier, accompagnement social...) ne reconnaissent pas, le plus souvent, les univers de sens et de relations noués par les citoyens à leurs milieux (Blanc et Emelianoff). Les organisations de la société civile mobilisent des univers relationnels aux milieux qui sont susceptibles de mettre en mouvement la transformation territoriale. Elles rendent possible une production circulaire entre le territoire et le collectif, et génèrent un engagement qui prend sens autant dans les actions transformatrices des milieux que dans le collectif lui-même. Or cet engagement peut avoir une portée démocratique par la montée en compétence et la légitimité des acteurs, la prise en compte de l'expérience, l'inclusion des riverains dans le sens donné à l'action. Les formes de l'environnement en ce sens offrent une prise complexe, socio-naturelle, sur ces transformations.

Deuxièmement, certaines formes environnementales donnent lieu à une valorisation éthico-esthétique produisant accords et désaccords collectifs. Les modes d'appréciation et de valorisation de ces formes ouvrent également sur une analyse qualitative, loin de l'idéologie comptable dominante, de ce que peuvent signifier les services écosystémiques culturels. En ce sens, les formes environnementales sont des intermédiaires dans le gouvernement des rapports sociaux et environnementaux. Parler de formes revient à introduire les éléments d'une rébellion vis-à-vis des approches contemporaines privilégiant les démarches techno-centrées et une approche productive de la nature. La nature, en termes de tradition et du point de vue de son acception et sa définition, est alors l'ensemble de ce qui produit intentionnellement ou non les formes environnementales dans un enchevêtrement de matière et de signification (Dolphijn et van der Tuin, 50), soit un creuset de métamorphoses et d'échanges entre pratique et représentation, matière et image, percept et concept.

Bibliographie

- Abram, David. *Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens*. Paris, La Découverte, 2013.
- Amilhat Szary, Anne-Laure. « Revendiquer le potentiel critique des expérimentations arts/sciences sociales ? Portrait du chercheur en artiste » *AntiAtlas Journal*, vol. 1, 2017, www.antiatlas-journal.net/01-revendiquer-potentiel-critique-experimentations-arts-sciences-sociales/
- Arrif, Teddy, et al. « Trame verte urbaine, un rapport Nature - Urbain entre géographie et écologie » *Cybergeo : European Journal of Geography*, doc. 574, 2011.
- Ahern, Jack. « Greenways as a Planning strategy » *Landscape and Urban Planning*, vol. 33, 1995, pp. 131-155.
- Barad, Karen M. *Meeting the Universe Halfway : Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning*. Durham, Duke University Press, 2007.
- Beleant, Arnold. *Art and Engagement*. Philadelphia, Temple University Press, 1991.
- Blanc, Nathalie, et Barbara Benish. *Form, Art and Environnement : Engaging in Sustainability*. New York, Routledge, 2016.
- Blanc, Nathalie, et Cyria Emelianoff. *L'investissement habitant des lieux et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ? Étude européenne prospective (France, Pays-Bas, Allemagne, Russie)*, Rapport de recherche pour le PUCA (en ligne sur Urbamet), 2008.
- Bourriaud, Nicolas. *Esthétique relationnelle*. Dijon, Les Presses du Réel, 1998.
- Boutot, Alain. *L'invention des formes*. Paris, Odile Jacob, 1993.
- Braidotti, Rosi. *Metamorphoses : Towards a Materialist Theory of Becoming*. Cambridge, Polity Press, 2002.
- . « The Politics of "Life Itself" » *New Materialisms. Ontology, Agency, and Politics*, sous la direction de Diana Coole et Samantha Frost Durham, Duke University Press, 2010, pp. 201-218.
- Cheah, Pheng. « Non-Dialectical Materialism » *New Materialisms. Ontology, Agency, and Politics*, sous la direction de Diana Coole et Samantha Frost, Durham, Duke University Press, 2010, pp. 70-91.
- de Certeau, Michel. *L'invention du quotidien. T.1 L'Art de faire*. Paris, Gallimard, 1980.
- de Certeau, Michel, et al. *L'invention du quotidien. T.2. Habiter et cuisiner*. Paris, Gallimard, 1990.
- Coole, Diana, et Samantha Frost. *New Materialisms. Ontology, Agency, and Politics*. Durham, Duke University Press, 2010.
- Degeorges, Pierre, et Alain Nochy. « L'impensé de la ville » *Lieux Communs, Site indépendant et ordinaire pour une auto-transformation radicale de la société*, sous la direction de Patrick Bouchain, 2009, collectiflieuxcommuns.fr/285-l-impense-de-la-ville
- Deleuze, Gilles, et Felix Guattari. *L'anti-Oedipe : Capitalisme et schizophrénie*. Paris, Éditions de Minuit, 1972.
- Dewey, John. *L'art comme expérience*. Paris, Folio, 2010.
- Dolphijn, Rick, et Iris van der Tuin. *New Materialism : Interviews and Cartographies*. Ann Arbor Michigan, Open Humanities Press, 2012.
- Fox, Nick J., et Pam Alldred. « New materialist social inquiry : designs, methods and the research-assemblage » *International Journal of Social Research Methodology*, vol.18, no. 4, 2015, pp. 399-414.
- Gell, Alfred. *Art and agency. An anthropological theory*. Oxford, Clarendon Press, 1998.
- Haraway, Donna. *The Companion Species Manifesto : Dogs, People, and Significant Otherness*. Chicago, Prickly Paradigm, 2003.
- Ingold, Tim. *Making. Anthropology, Archeology, Art and Architecture*. New York, Routledge, 2013.
- Kant, Emmanuel. *Œuvres philosophiques. Les derniers écrits (Métaphysique des mœurs II : doctrine du droit)*, vol. 3, sous la direction de Ferdinand Alquié, Paris, Gallimard, 1986.
- . *Critique de la faculté de juger*. 1787. Traduction, présentation, bibliographie et chronologie d'Alain Renaut, Paris, Garnier-Flammarion, 2000.
- Fassin, Didier. « Les politiques de l'ethnopsychiatrie », *L'Homme*, no. 153, 18 mai 2007, lhomme.revues.org/14
- Massumi, Brian. « The Thinking-Feeling of What Happens » *Inflexions*, vol 1, no. 1 « How is Research-Creation ? », www.inflexions.org
- Maran, Timo. « Semiotization of matter. A hybrid zone between biosemiotics and material ecocriticism » *Material Ecocriticism*, sous la direction de Serenella Iovino et Serpil Oppermann, Bloomington, Indiana University Press, 2014.
- Oppermann, Serpil. « Sites of Narrativity : Storied Matter and Narrative Agencies » conférence *Performing Situated Knowledges : Space, Time, Vulnerability Varsovie*. Institute of Philosophy and Sociology, Polish Academy of Sciences, 21 au 23 septembre 2016.
- Pareyson, Luigi. *Esthétique. Théorie de la formativité*, traduit par Rita di Lorenzo, sous la direction de Gilles A. Tiberghien, Paris, Éditions rue d'Ulm-Presses de l'École normale supérieure, 2007.
- Petitot, Jean. *Morphologie et esthétique*. Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
- Rancière, Jacques. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris, Fabrique, 2000.
- . *Malaise dans l'esthétique*. Paris, Galilée, 2004.
- . *Le spectateur émancipé*. Paris, La Fabrique, 2008.
- Raynaud, Dominique. « Forme urbaine. Une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales » sous la direction de Philippe Boudon *Langages singuliers et partagés de l'urbain*, Paris, L'Harmattan,

1999, pp. 93-120.

Tsing, Anne. *Le champignon de la fin du monde ?*. Paris, La Découverte, 2017.

Stengers, Isabelle. « Introductory Notes on an Ecology of Practices » *Cultural Studies Review*, vol. 11, no. 1, 2005, pp. 183-196.

Vivant, Elsa. *Experiencing research-creation in urban studies. Lessons from an inquiry on the making of public space. Cities*. 2018, <https://doi.org/10.1016/j.cities.2017.12.017>

Crédit photographique : Frédéric Barbe (2015).
Toutes les photographies ont été prises à Montreuil
afin d'illustrer les propos de l'article.
Photographies reproduites avec la permission de l'auteur.

ⁱ Une version différente de cet article est publiée en anglais dans la revue d'art en ligne *Rukku*.

ⁱⁱ Tim Ingold. *Making. Anthropology, Archeology, Art and Architecture*, London, New York, Routledge, 2013, 20 : « The only way you can really know things — that is, from the very inside of one's being — is through a process of self-discovery. To know things you have to grow into them and let them grow in you, so that they become a part of who you are. » A ce propos, voir aussi Serpil Oppermann, « Sites of Narrativity: Storied Matter and Narrative Agencies », présentation donnée à la 7ème conférence annuelle sur les nouveaux matérialismes, « Performing Situated Knowledges: Space, Time, Vulnerability », Varsovie, Institute of Philosophy and Sociology, Polish Academy of Sciences, organisée du 21 au 23 septembre 2016 par Networking European Scholarship on 'How Matter Comes to Matter', European Cooperation in Science and Technology (COST), Action IS 1307, 6 : « If 'all things have the capacity of speech', as David Abram claims, then there must be a creative materiality around us with an incipient tendency to be a narrative agency dense with stories. Narrative agency is a nonlinguistic performance inherent in every material formation from bodies to their atoms making them telling or storied ».

ⁱⁱⁱ Lessing, Gotthold Ephraim, (1990) [1766-1768], *Laocoon ou Des limites respectives de la poésie et de la peinture*, trad. de De Courtin, préface de Hubert Damisch, Paris, Hermann. Note à enlever, infos à mettre dans la liste de références

^{iv} De nombreux travaux concernent aujourd'hui les relations entre biosémiotique et écocritique matérielle. Moran (2014) explique qu'une piste de recherche pourrait être d'identifier les objets environnementaux ayant un potentiel sémiotique pour les organismes vivants et d'étudier comment ces objets fonctionnent dans des environnements multispécifiques, ainsi que comment ils déclenchent des processus sémiotiques et des séquences narratives dans la culture humaine. Par exemple, les signes de sécheresse pourraient initier des changements dans le comportement des humains et des animaux non humains, ainsi qu'influencer la culture humaine en motivant la création de récits mythiques, d'art et de littérature. Un tel propos renvoie aux travaux sur l'agentivité.

^v Karen Barad (2007), *Meeting the Universe Halfway : quantum physics and the entanglement of matter and meaning*, Durham, Duke University Press, 359 (traduction de l'auteur). Note à enlever, infos à mettre dans la liste de références

^{vi} Voir Massumi: "Form is full of all sorts of things that it actually isn't – and that actually aren't visible. Basically, it's full of potential. When we see an object's shape we are not seeing around to the other side, but what we are seeing, in a real way, is our capacity to see the other side. We're seeing, in the form of the object, the potential our body holds to walk around, take another look, extend a hand and touch. The form of the object is the way a whole set of active, embodied, potentials appear in present experience: how vision can relay into kinesthesia or the sense of movement, and how kinesthesia can relay into touch. The potential we see in the object is a way our body has of being able to relate to the part of the world it happens to find itself in at this particular life's moment" (4).

^{vii} Baumgarten, 1988, §533, cité dans Jimenez, Marc, (2004), *Qu'est-ce que l'esthétique ? Au 18e siècle se développent également les premiers apports majeurs d'une esthétique de la nature. Kant, dans Observations sur le sentiment du beau et du sublime (1764) et Critique de la faculté de juger (1790), met en place une approche subjective de la satisfaction esthétique comme libre jeu des facultés et possibilité d'apprentissage en commun et conçoit un nouveau regard sur la nature.*

^{viii} « Ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives », Rancière, Jacques, (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, 12.

^{ix} Cette théorie de la « formativité » renvoie à Goethe et à Schelling, mais aussi à Paul Valéry auquel Luigi Pareyson consacra deux articles sur la vertu des règles.

^x De très nombreuses informations sont présentes sur le site de la mairie de Montreuil : <http://www.montreuil.fr>

^{xi} Aujourd'hui, 9 bacs sont gérés par des habitants sur les 15 installés depuis 2013 ; l'aide de la mairie est limitée à la fourniture de broyat.

^{xii} Le *biffin* est un terme familier pour désigner une personne en situation de précarité qui cherche de petits objets usagés, puis les revend pour augmenter ses revenus.

^{xiii} (Strategy for a European-wide Green Infrastructure in the context of post-2010 biodiversity European Commission Policy). La mise en œuvre française des infrastructures vertes est la politique des trames vertes et bleues, un des points forts du Grenelle de l'Environnement : un débat national qui a eu lieu fin 2007 et qui a conduit aux Lois Grenelle 1 et Grenelle 2 (loi n ° 2009-967 du 08-03-2009 et loi n ° 2010-788 du 07-12-2010).

^{xiv} PLU : plan local d'urbanisme.

^{xv} SCot : schéma de cohérence territorial.

¹⁵ Greenways: The Interconnected Pathways of Communication and the Environment. A nexus interdisciplinary Conference <http://web.utk.edu/nexus/cfp.php>.

^{xvii} Le programme de recherche français « Trame Verte Urbaine » (50 chercheurs, 11 équipes de recherche en sciences sociales et en écologie) a réalisé une évaluation des infrastructures vertes urbaines et proposé de développer un cadre référentiel pour orienter la mise en œuvre de la politique des infrastructures vertes à l'échelle locale. Trois villes françaises, avec une culture urbaine et un contexte environnemental très différents, ont été étudiées, entre autres études de cas : Nous avons examiné les propos des acteurs dans trois sphères d'action, impliqués dans le processus d'infrastructure verte : planificateurs, habitants et scientifiques. Dans les trois villes, vingt-quatre « groupes de discussion » composés de six à neuf personnes chacun ont été constitués. La méthode du groupe de discussion ne fait pas ressortir la diversité des représentations, mais le nombre significatif de citoyens participants (160 au total).